



Commune de
1609 Saint-Martin FR

Les citoyennes et citoyens actifs de la commune de Saint-Martin FR
sont convoqués en assemblée communale ordinaire le

mardi 14 mai 2019 à 20h15
à la salle polyvalente à Saint-Martin

Tractanda

- 1. Procès-verbal de l'assemblée du 3 décembre 2018**
- 2. Comptes 2018**
 - 2.1 Comptes de fonctionnement
 - 2.2 Comptes des investissements
 - 2.3 Rapport de la commission financière et de l'organe de révision
 - 2.4 Approbation
- 3. Nomination de l'organe de révision pour la période 2019 – 2020 - 2021**
- 4. Modifications des statuts de l'association des communes de la Veveyse (ACV)**
- 5. Modification du règlement relatif à la participation communale aux coûts des traitements dentaires scolaires**
- 6. Budget complémentaire : crédit d'étude pour réfection de canalisations, quartier Courtes Poses à Saint-Martin**
- 7. Divers**

Le procès-verbal et les différents documents soumis à l'Assemblée communale ne seront pas lus en séance. Ils peuvent être consultés au secrétariat communal durant les heures d'ouverture, dix jours avant l'assemblée, ainsi que sur le site internet de la commune www.saint-martin-fr.ch

Le Conseil communal

Saint-Martin, mai 2019